

FORMATION JURIDIQUE

Les autorisations hydroélectriques

Identifier et comprendre les composantes juridiques qui encadrent les autorisations hydroélectriques (autorisations, concessions-autorisables, droits fondés en titre), du projet jusqu'à l'exploitation des ouvrages.

Crédit : Hervé Hote - Trpohées de la petite hydro 2017

PUBLIC CONCERNÉ

- Porteurs de projets
- Producteurs
- Bureaux d'études

SESSIONS DE FORMATION 2021

- 23 & 24 juin 2021 • Paris
- 13 & 14 octobre 2021 • Paris
- 14 & 15 décembre 2021 • Paris

THÉMATIQUES TRAITÉES

- Le cadre juridique général de la production hydroélectrique
- Panorama commenté de ce régime juridique
- Eléments de cadrage et de faisabilité juridique des projets
- Du projet à la demande d'autorisation
- De l'instruction de la demande à la délivrance de l'autorisation
- Les concessions autorisables
- Les droits fondés en titre
- Autorisations hydroélectriques et police de l'eau

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux porteurs de projets, aux bureaux d'études et aux producteurs qui souhaitent clarifier et approfondir leurs connaissances en matière de petite hydroélectricité (autorisations, droits fondés en titre, concessions-autorisables).

Elle permet de bien situer les autorisations dans leur cadre juridique général, de suivre la procédure qui va du projet à l'obtention de l'autorisation, de connaître les prescriptions de police de l'eau susceptibles d'être imposées aux producteurs.

Les apports théoriques font l'objet de fiches détaillées et sont illustrés par de nombreux exemples concrets sous forme de questions-réponses.

Formation juridique sur les autorisations hydroélectriques :

Identifier et comprendre les composantes juridiques qui encadrent les autorisations hydroélectriques (autorisations, concessions-autorisables, droits fondés en titre), du projet jusqu'à l'exploitation des ouvrages.

PROGRAMME

JOUR 1

9h00 - 9h15	Accueil des participants
9h15 - 9h45	Présentation de la formation, de l'intervenant
9h45 - 11h00	Cadre juridique général de la production hydroélectrique.
11h00 - 11h15	<i>Pause café</i>
11h15 - 12h15	Panorama commenté du régime juridique français et européen de l'hydroélectricité
12h15 - 14h00	<i>Déjeuner</i>
14h00 - 16h00	Eléments de cadrage et de faisabilité du projet autorisable et les acteurs clés.
16h00 - 16h15	<i>Pause café</i>
16h15 - 18h00	Du projet à la demande d'autorisation environnementale unique.
18h00	Clôture de la journée

JOUR 2

8h45 - 9h00	Accueil et café
9h00 - 11h15	De l'instruction de la demande à la délivrance de l'autorisation : le déroulement commenté et détaillé des différentes étapes de la procédure
11h15 - 11h30	<i>Pause café</i>
11h30 - 12h30	Le casse-tête paradoxal des concessions-autorisables
12h30 - 14h00	<i>Déjeuner</i>
14h00 - 15h15	Les droits fondés en titre, consistance légale, reconnaissance, jurisprudence
15h15 - 15h30	<i>Pause café</i>
15h30 - 17h00	Autorisations hydro et police de l'eau.
17h00 - 17h30	Echange avec les stagiaires
17h30	Clôture de la formation

OBJECTIFS VISÉS

- Maîtriser les principales notions juridiques et administratives qui caractérisent les **autorisations**, les **droits fondés en titre** et les **concessions-autorisables**,
- Connaître et situer les principales **dispositions législatives et réglementaires en vigueur**,
- Identifier les paramètres qui encadrent et déterminent la **faisabilité d'un projet autorisable**,
- Connaître le **déroulement d'une procédure d'autorisation environnementale unique** (du projet à la délivrance de l'autorisation),
- Identifier les **spécificités des droits fondés en titre et des concessions-autorisables**,
- Connaître le cadre et le champ des prescriptions qui peuvent être imposées aux producteurs au titre de la police de l'eau, en période d'exploitation.

CONDITIONS

- **Limité à 10 participants**
Exclusivement adhérents de France Hydro Electricité
 - **Frais de participation**
1 000€ HT (1 200 € TTC)
Incluant la participation aux deux journées de formation, déjeuners et pauses cafés, clé USB.
- Formation éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue.

FORMATION JURIDIQUE

Les autorisations hydroélectriques



BULLETIN DE PARTICIPATION

~~23 & 24 juin~~ • Paris **complet**

☐ 13 & 14 octobre • Paris

☐ 14 & 15 décembre • Paris

Prénom

Nom

Société

Fonction

Téléphone

Mobile

E-mail

Adresse professionnelle

Code postal

Ville

Adresse de facturation

N° TVA intracommunautaire

Indiquez vos attentes vis à vis de cette formation

TARIF DE LA FORMATION : 1 000€ HT (1 200€ TTC)

MODE DE REGLEMENT



Virement à l'ordre de France Hydro Electricité

FR76 1010 7001 6900 1106 9878 177

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des modalités d'inscription au dos du bulletin de participation et les accepte.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet



Cette formation est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

France Hydro Electricité

66, rue la Boétie, 75008 Paris

Tél.: 01 56 59 91 24 - Fax.: 01 56 59 91 23

francehydro@france-hydro-electricite.fr



FORMATION JURIDIQUE

Les autorisations hydroélectriques



CONDITIONS GENERALES

Participation

Ces sessions de formations sont accessibles aux adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation pour l'année à laquelle se déroule la formation. Si le participant inscrit n'est pas à jour de cotisation à la date à laquelle se déroule la formation, France hydro Electricité se réserve le droit d'annuler son inscription.

France Hydro Electricité se réserve le droit d'accepter des participants non adhérents.

Lieux et accès

L'adresse de la formation vous sera communiqué lors de la confirmation de votre inscription.

Tarif

1 000€ HT (1 200 € TTC) - Tarif réservé aux adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation.

Le tarif inclut :

- la participation aux deux journées de formation
- une clé USB incluant les supports de formation
- deux déjeuners et les pauses café

Le tarif n'inclut pas :

- l'hébergement
- le transport

Formation professionnelle

Cette formation est éligible à la formation professionnelle.

A réception des documents d'inscription, il revient aux participants de formuler une demande de prise en charge auprès de leur organisme de formation professionnelle.

Modalités d'inscription

Le nombre de participants à cette formation étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets.

Pour vous inscrire à cette formation, veuillez prendre connaissance de la procédure ci-dessous :

1. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint et retournez le signé à France Hydro Electricité aux coordonnées suivantes :

- e-mail : francehydro@france-hydro-electricite.fr
- Courrier : 66, rue la Boétie, 75008 Paris

Le règlement est à adresser par virement à France Hydro Electricité avec le nom de la société en intitulé :

RIB : FR76 1010 7001 6900 1106 9878 177

2. A réception du dossier complet (inscription et règlement), France Hydro Electricité confirmera l'inscription du participant et adressera les documents à transmettre à l'organisme de formation professionnelle pour prise en charge.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit être formulée par écrit et envoyée par e-mail aux coordonnées indiquées ci-avant dans la rubrique "Modalités d'inscription".

Si l'annulation intervient :

- Moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, France Hydro Electricité conservera 100% du montant de l'inscription.
- Entre 10 et 20 jours ouvrables avant le début de la formation, France Hydro Electricité conservera 50% du montant de l'inscription.
- Au delà de 20 jours ouvrables, France Hydro Electricité remboursera la totalité du règlement reçu.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

France Hydro Electricité

66, rue la Boétie, 75008 Paris

Tél.: 01 56 59 91 24 - Fax.: 01 56 59 91 23

francehydro@france-hydro-electricite.fr

